

CONSEIL DES APPELLATIONS RÉSERVÉES ET DES TERMES VALORISANTS (CARTV)

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 DÉCEMBRE 2016

CONSEIL DES APPELLATIONS RÉSERVÉES ET DES TERMES VALORISANTS (CARTV)

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 DÉCEMBRE 2016

Sommaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3-4
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats et actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8-10

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de

CONSEIL DES APPELLATIONS RÉSERVÉES ET DES TERMES VALORISANTS (CARTV)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du CONSEIL DES APPELLATIONS RÉSERVÉES ET DES TERMES VALORISANTS (CARTV), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2016, les états des résultats et actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*Opinion*

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du CONSEIL DES APPELLATIONS RÉSERVÉES ET DES TERMES VALORISANTS (CARTV) au 31 décembre 2016, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Observation*

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui indique que l'organisme a opéré des redressements sur l'exercice 2016. Ces redressements ont été appliqués rétrospectivement par la direction aux informations comparatives contenues dans ces états financiers, y compris le bilan au 31 décembre 2015, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 ainsi que les informations connexes.

*ASBL CPA Inc.*

ASBL société de comptable professionnel agréé inc.<sup>1</sup>

Montréal, le 2 mars 2017 (le 9 juin 2017 pour la note 2)

<sup>1</sup> Par CPA auditeur, CGA, permis de comptabilité publique n° A129449

**CONSEIL DES APPELLATIONS RÉSERVÉES ET DES TERMES VALORISANTS (CARTV)****RÉSULTATS ET ACTIF NET****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016**

	2016 redressé	2015 (redressé)
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Subvention	500 000	500 000
Opérations		
Accréditation	365 199	383 259
Contraventions	30 200	12 752
Services facturables	14 322	4 820
Logos officiels du CARTV	240	1 550
Autres	1 347	154
	<u>911 308</u>	<u>902 535</u>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	731 910	765 677
Services professionnels	64 395	59 576
Transport et communication	57 199	70 277
Informatique et base de données	43 806	21 512
Créances irrécouvrables et autres	19 367	1 991
Activités	16 235	13 459
Assurances	14 315	15 201
Honoraires experts comités	10 250	20 750
Fournitures et approvisionnements	5 259	7 002
	<u>962 736</u>	<u>975 445</u>
<b>INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	(51 428)	(72 910)
<b>ACTIF NET DÉFICITAIRE AU DÉBUT</b>	(95 692)	(22 782)
<b>ACTIF NET DÉFICITAIRE À LA FIN</b>	<u>(147 120)</u>	<u>(95 692)</u>

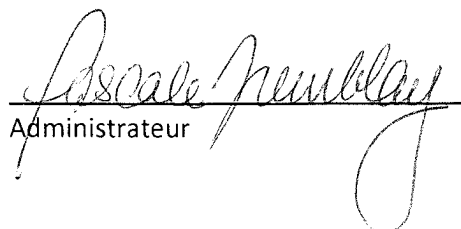
CONSEIL DES APPELLATIONS RÉSERVÉES ET DES TERMES VALORISANTS (CARTV)

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2016

	2016 redressé	2015 redressé
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	18 062	66 797
Placements échus - Fonds Altamira, au taux de 1,28%	-	1 670
Créances (note 4)	44 947	60 376
Frais payés d'avance (note 5)	51 052	44 340
	<u>114 061</u>	<u>173 183</u>
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs (note 6)	136 181	143 875
Apports reportés (note 7)	125 000	125 000
	<u>261 181</u>	<u>268 875</u>
<b>ACTIF NET (DÉFICITAIRE)</b>		
NON AFFECTÉ	<u>(147 120)</u>	<u>(95 692)</u>
	<u>114 061</u>	<u>173 183</u>

APPROUVÉ

  
Administrateur

## CONSEIL DES APPELLATIONS RÉSERVÉES ET DES TERMES VALORISANTS (CARTV)

### FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

	2016 redressé	2015 redressé
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits sur les charges	(51 428)	(72 910)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Créances	15 429	(30 141)
Frais payés d'avance	(6 712)	(41 080)
Créditeurs	(7 694)	56 449
	1 023	(14 772)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(50 405)	(87 682)
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(48 735)	(87 682)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	66 797	154 479
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	18 062	66 797

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

## CONSEIL DES APPELLATIONS RÉSERVÉES ET DES TERMES VALORISANTS (CARTV)

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 DÉCEMBRE 2016

#### 1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le CONSEIL DES APPELLATIONS RÉSERVÉES ET DES TERMES VALORISANTS (CARTV) a été créé le 6 novembre 2006 en vertu de la Loi sur les appellations réservées et les termes valorisants adoptée par le gouvernement du Québec. Le CARTV est l'organisme mandaté par le Gouvernement du Québec pour encadrer l'application de la *Loi sur les appellations réservées et les termes valorisants*.

#### 2- REDRESSEMENT SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

Durant l'exercice 2016, la direction a constaté que les paiements relatifs aux régimes de retraite (CARRA et RRS) ont été constatés en charges en 2015 et en 2016 au lieu de réduire les comptes à payer constitués à cet effet. En conséquence, les redressements ont eu pour incidences la diminution des charges salariales d'un montant de 47 278 \$ et la diminution du passif (poste créditeurs) du même montant en 2016 et l'augmentation des charges salariales de 2015 et la diminution du passif (poste créditeurs) du même montant en 2015.

De plus, les charges de retraites (CARRA et RRS) de novembre et décembre 2016 totalisant 12 081 \$ n'avaient pas été inscrites durant l'exercice 2016, car celles-ci étaient comptabilisées selon une comptabilité de caisse et non une comptabilité d'exercice. Les redressements ont eu pour incidence en 2016, l'augmentation des charges salariales de 12 081 \$ et l'augmentation du passif (créditeurs) du même montant.

#### 3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

##### Estimations de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

##### Comptabilisation des produits

###### Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont reportés et constatés aux résultats au même rythme que les immobilisations afférentes.

###### Produits de contributions et des projets

Les produits d'opérations sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante d'un accord, que le service a été rendu, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement sûr.



## CONSEIL DES APPELLATIONS RÉSERVÉES ET DES TERMES VALORISANTS (CARTV)

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 DÉCEMBRE 2016

#### 3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

##### Apports reçus à titre bénévole

Dans le cadre de son fonctionnement courant, l'organisme recourt aux services bénévoles des membres de son conseil dont la valeur monétaire a été estimée durant l'exercice à 16 000 \$. Ces services n'ont pas été constatés dans les produits de l'organisme.

##### Instruments financiers

###### Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse et les créances.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les créditeurs.

##### Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

##### Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés.

Cependant, la valeur comptable des instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur tient compte des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

#### 4- CRÉANCES

	2016	2015
	\$	\$
Comptes clients	40 996	57 166
Taxes à la consommation	3 951	3 210
	<u>44 947</u>	<u>60 376</u>

#### 5- FRAIS PAYÉS D'AVANCE

	2016	2015
	\$	\$
Frais engagés pour dossiers judiciairisés	47 440	40 807
Assurances	3 612	3 320
Autres	-	213
	<u>51 052</u>	<u>44 340</u>

## CONSEIL DES APPELLATIONS RÉSERVÉES ET DES TERMES VALORISANTS (CARTV)

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 DÉCEMBRE 2016

#### 6- CRÉDITEURS

	2016 redressé	2015 redressé
	\$	\$
Salaires et vacances	84 210	86 798
Prime de départ	45 807	34 747
Fournisseurs et frais courus	4 845	20 654
Sommes à remettre à l'État	1 319	1 676
	<u>136 181</u>	<u>143 875</u>

#### 7- APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde 31 décembre 2015	Encais- sement	Constaté à titre de produits	Solde 31 décembre 2016
	\$	\$	\$	\$
Pour le fonctionnement:				
Contribution du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)	<u>125 000</u>	<u>500 000</u>	<u>500 000</u>	<u>125 000</u>
	<u>125 000</u>	<u>500 000</u>	<u>500 000</u>	<u>125 000</u>

#### 8- OPÉRATIONS NON-MONÉTAIRES

L'organisme occupe, à titre gracieux, des locaux administratifs, fournis par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). La juste valeur du loyer est de 52 039 \$. Ce montant n'est pas inscrit aux états financiers, car l'organisme ne comptabilise pas les apports reçus sous forme de biens et services.

#### 9- INSTRUMENTS FINANCIERS

##### Risque de crédit

L'organisme est exposé à un risque de crédit principalement sur les créances. L'organisme évalue de façon continue les créances sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir.

##### Risque de liquidité

L'organisme est exposé au risque de liquidité eu égard à ses créanciers.